

NOTICE OF PUBLIC MEETING AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE

PLANNING
ADVISORY
COMMITTEE

COMITÉ
CONSULTATIF
EN MATIÈRE D'URBANISME

BATHURST PLANNING ADVISORY COMMITTEE

Tuesday, June 30th, 2026, at 5:15 PM

**Council Chambers, City Hall
150 St-George Street**

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that the Planning Advisory Committee will be considering the following applications at its next regular meeting:

988 Grandview Street: Mrs. Julie Daigle has made an application to use a portion of her house to provide legal services, marriage solemnization services, and notary services.

The property in question is presently zoned low-density residential type « 1 » (R2-1). The City of Bathurst Zoning By-Law permits certain types of businesses to be operated on a residential property as a "Home Occupation Business." The "Home Occupation Business" shall be listed as a permitted use or approved by the Planning Committee.

The proposed business is not listed as a permitted Home Occupation Business. The Planning Advisory Committee must decide if the proposed use is sufficiently similar to, or compatible with, a permitted use under the Zoning By-Law Home Occupation uses.

485 Varrily Street: Mrs. Jean Carrie and Mr. Derek Gordon have made an application to build a deck of 8 feet by 36 feet in front of their house. The proposed deck will be located 11.3 feet from the street line.

The City Zoning By-Law states that a deck may be placed, erected or altered so that it is within 20.6 ft. of a street lot line, creating a variance of 9.3 ft.



City of
BATHURST
Ville de

COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE D'URBANISME

Le mardi 30 juin à 17 h 15

**Salle du conseil, hôtel de ville
150, rue St-George**

UN AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que lors de sa prochaine réunion ordinaire, le comité consultatif en matière d'urbanisme étudiera les demandes suivantes :

988, rue Grandview: Mme Julie Daigle a présenté une demande pour utiliser une partie de sa maison pour des services juridiques, service de célébration de mariage et Services de notariat.

La propriété en question est actuellement zonée résidentielle à faible densité de type « 1 » (R2-1). L'arrêté de zonage de la Ville de Bathurst permet l'exploitation de certains types d'entreprises sur une propriété résidentielle à titre « d'activité professionnelle à domicile ». « L'activité professionnelle à domicile » doit être inscrite comme utilisation autorisée ou approuvée par le Comité consultatif en matière d'urbanisme.

L'entreprise proposée n'est pas inscrite comme activité professionnelle à domicile. Le Comité consultatif en matière d'urbanisme doit décider si l'utilisation proposée est suffisamment semblable ou compatible avec une utilisation autorisée en vertu de l'arrêté de zonage sur les utilisations à domicile.

485 rue Varrily: Mme Jean Carrie et M. Derek Gordon ont présenté une demande visant à construire une terrasse à l'avant de leur maison. L'ajout sera de 8 pieds sur 36 pieds. L'ajout proposé sera situé à 11.3 pieds de la limite de la rue.

L'arrêté de zonage de la Ville stipule que « les terrasses peuvent être placées, érigées ou modifiées de façon à ce qu'elles se trouvent à moins de 20.6 pi d'une ligne de lot de rue », ce qui crée un écart de 9.3 pi+/-.

425 Chaleur Street: Marie-Thérèse Lamah wishes to operate a daycare center – neighborhood for 6 children in a semi-detached dwelling located at 425 Chaleur Street. There will be no employees other than the daycare manager. A neighborhood daycare center is subject to terms and conditions as the Planning Advisory Committee may impose.

Anyone wishing to make a presentation before the Committee regarding these applications is invited to inform the Department of Planning and Development **before 4:00 p.m., Friday, June 26, 2026.** The Planning Advisory Committee will meet at 5:15 p.m., Tuesday, June 30th, 2026, to consider written objections to the proposed land use. Anyone wishing to address the Committee on the written objections may do so at that time.

Donald McLaughlin
Development Office
City of Bathurst
150 St-George Street
Bathurst, NB E2A 1B5
(506) 548-0457
Donald.mclaughlin@bathurst.ca

425 rue Chaleur: Marie-Thérèse Lamah souhaite exercer une garderie à domicile pour six enfants dans un logement semi-détaché localisé au 425 rue Chaleur. Il n’y aura pas d’employé autre que la gérante de la garderie. L’usage garderie à domicile est soumis aux conditions imposées par le Comité consultatif en matière d’Urbanisme.

Toute personne souhaitant faire des représentations auprès du comité au sujet de ces demandes est invitée à en informer le Service d’urbanisme **avant 16 h, le vendredi 26 juin 2026.** Le comité consultatif en matière d’urbanisme se réunira le mardi 30 juin 2026 à 17 h 15 pour prendre connaissance des objections écrites. Toute personne désirant s’adresser au comité au sujet desdites objections pourra le faire à ce moment.

Donald McLaughlin
Development Office
City of Bathurst
150 St-George Street
Bathurst, NB E2A 1B5
(506) 548-0457
Donald.mclaughlin@bathurst.ca